

Retraites : tout-es perdant-es avec cette réforme

Toutes et tous dans l'action

Le 16 janvier et au-delà jusqu'au retrait !

Le projet de réforme des retraites du gouvernement est une attaque d'une ampleur contre les solidarités collectives ; toutes et tous ensemble nous devons résister à cette régression des droits.

Pour les générations nées entre 1960 et 1975, un système de malus serait mis en place dès 2022 en fonction d'un âge d'équilibre qui serait de 64 ans en 2027. Cet âge évoluerait année après année, pouvant aller bien au-delà de 64 ans, en fonction de l'évolution de l'espérance de vie.

Pour les générations nées à partir de 1975, un système par points s'appliquerait : les pensions ne seraient plus calculées en référence à un meilleur salaire (que ce soient les 6 derniers mois dans le public ou les 25 meilleures années au régime général) mais varieraient en fonction d'une valeur du point impossible à connaître à l'avance.

Désormais, les pensions ne seraient plus calculées en référence à un meilleur salaire (que ce soient les 6 derniers mois dans le public ou les 25 meilleures années au régime général) mais varieraient en fonction d'une valeur du point impossible à connaître à l'avance.

**La retraite par points, c'est une solidarité mise à mal
pour favoriser les assurances individuelles et la capitalisation !**

**C'est un système injuste qui pénalisera tout-es les salarié-es !
Toutes et tous ensemble,
Avec la FSU et ses syndicats, revendiquons son retrait !**



Retrouvez toutes nos infos et analyses sur notre site www.fsu.fr

Retraites : tout-es perdant-es avec cette réforme

Toutes et tous dans l'action

Le 16 janvier et au-delà jusqu'au retrait !

Le projet de réforme des retraites du gouvernement est une attaque d'une ampleur contre les solidarités collectives ; toutes et tous ensemble nous devons résister à cette régression des droits.

Pour les générations nées entre 1960 et 1975, un système de malus serait mis en place dès 2022 en fonction d'un âge d'équilibre qui serait de 64 ans en 2027. Cet âge évoluerait année après année, pouvant aller bien au-delà de 64 ans, en fonction de l'évolution de l'espérance de vie.

Pour les générations nées à partir de 1975, un système par points s'appliquerait : les pensions ne seraient plus calculées en référence à un meilleur salaire (que ce soient les 6 derniers mois dans le public ou les 25 meilleures années au régime général) mais varieraient en fonction d'une valeur du point impossible à connaître à l'avance.

Désormais, les pensions ne seraient plus calculées en référence à un meilleur salaire (que ce soient les 6 derniers mois dans le public ou les 25 meilleures années au régime général) mais varieraient en fonction d'une valeur du point impossible à connaître à l'avance.

**La retraite par points, c'est une solidarité mise à mal
pour favoriser les assurances individuelles et la capitalisation !**

**C'est un système injuste qui pénalisera tout-es les salarié-es !
Toutes et tous ensemble,
Avec la FSU et ses syndicats, revendiquons son retrait !**



Retrouvez toutes nos infos et analyses sur notre site www.fsu.fr

JEUDI 16 JANVIER
FAISONS TOUS GREVE ET MANIFESTONS

Manifestation départementale :
CHATEAU THIERRY : 10H00 PLACE DE LA GARE

SAINT QUENTIN : 15H30 PLACE LONGUEVILLE

JEUDI 16 JANVIER
FAISONS TOUS GREVE ET MANIFESTONS

Manifestation départementale :
CHATEAU THIERRY : 10H00 PLACE DE LA GARE

SAINT QUENTIN : 15H30 PLACE LONGUEVILLE



**LES
RETRAITES
À POINT**

**DÉFONT NOS
PENSIONS**
pour

**DES FONDS
DE PENSION**

La lutte continue !



ENSABÉ.ES
AU QUOTIDIEN



**LES
RETRAITES
À POINT**

**DÉFONT NOS
PENSIONS**
pour

**DES FONDS
DE PENSION**

La lutte continue !



ENSABÉ.ES
AU QUOTIDIEN